

## AVIS SUITE A LA VISITE DU LYCÉE PROFESSIONNEL BARADAT

### AVIS 1 :

Le 18 octobre 2022 est parue une enquête de victimation réalisée pour l'organisation « l'Autonome de solidarité laïque » par les chercheurs Eric Debarbieux et Benjamin Moignard, spécialistes de la violence scolaire.

Parmi les nombreux enseignements pouvant être retirés de cette étude sur le secondaire public, un chiffre interpelle particulièrement.

Ainsi, les chercheurs pointent une dégradation des rapports hiérarchiques, notamment pour les hiérarchies hors établissement : 78 % des professeurs disent « ne pas se sentir respectés » par la haute hiérarchie, celle de l'Éducation nationale.

Ce sentiment est revenu plusieurs fois lors de nos échanges avec les personnels du lycée Baradat et s'incarnait dans un exemple concret, l'absence de réponses de l'administration aux sollicitations des personnels de l'établissement.

Pour reprendre les termes de personnels rencontrés, des rendez-vous auprès du médecin de prévention ne sont suivis d'aucun retour, des sollicitations auprès de la DEPAT restent sans réponse, les fiches SST restent lettre morte et les demandes d'audiences au Rectorat n'ont même pas été suivies d'une réponse.

Sans rentrer dans le bien-fondé des propos tenus (on pourrait ainsi objecter que les fiches SST ont entraîné une visite du CHSCTA), ils révèlent néanmoins un sentiment préoccupant chez les personnels qui voient leur administration comme lointaine, inaccessible et peu concernée par la souffrance de ses agents.

Aussi, les représentants des personnels en CHSCTA demandent à Madame la Rectrice de rappeler à l'ensemble des services la nécessité de répondre systematiquement aux sollicitations des personnels et ce indépendamment de la réponse qui leur sera faite.

Ceci, afin que l'absence de réponse de la hiérarchie ne continue pas de nourrir l'impression chez les personnels de « ne pas se sentir respectés », élément clef s'il en est, de la souffrance au travail.

### AVIS 2 :

L'une des raisons du mal être enseignant, mentionnée dans l'étude précédemment citée d'Eric Debarbieux et Benjamin Moignard, est résumée dans cette phrase des chercheurs : « on assiste à un véritable effondrement de la qualité des relations entre adultes ».

A l'échelle académique, nous avons pu constater une nette augmentation des demandes de protection fonctionnelle pour des situations conflictuelles entre personnels, situation historiquement rarissime.

L'équipe de direction du lycée Baradat hérite d'une situation explosive apparue du temps de l'ancien chef d'établissement. Cette problématique touche d'autres établissements de l'académie dont les fiches SST ont été traitées cette année en CHSCTA.

Ces situations ont comme point commun qu'une tension générale s'incarne en une multitude de conflits qui impactent l'intégralité des services de l'établissement dans des oppositions durables et paralysantes : équipe de direction, vie scolaire, CDI, équipes enseignantes...

Certaines réponses apportées par l'administration pour soulager des personnels en souffrance, en proposant une mutation par exemple, peuvent être mal comprises quand le personnel s'estime victime et interprète la proposition qui lui est faite comme un moyen de maintenir sur poste un autre personnel acteur du conflit.

D'autres outils internes à l'établissement comme l'assemblée générale ne semblent plus être adaptés au-delà d'un certain seuil de conflits.

Aussi, les représentants des personnels en CHSCTA demandent à Madame la Rectrice, l'élaboration d'un protocole de gestion des conflits à l'échelle d'un établissement entier en associant les membres du CHSCTA dans sa réalisation.

Ce protocole devrait pouvoir s'appliquer non pas pour un conflit entre deux personnels mais dans les cas de « généralisations » de situations conflictuelles où il devient difficile voire impossible d'identifier un évènement déclencheur ou un responsable facile.

Ainsi, le protocole d'intervention permettrait de mener une action balisée et collective avec des intervenants identifiés et en direction de l'ensemble des acteurs de l'établissement.